

Agde, le 2 Avril 2015

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} AVRIL 2015
COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »

A - VIE QUOTIDIENNE

Chantier Hôtel Nakara (nuisances sonores) :

Certains riverains ont rapporté que des nuisances sonores sont occasionnées par le chantier de Nakara.

Réponse :

Les services de la Police Municipale ont été informés de cette problématique et porteront une attention particulière à cette situation.

Rue Raffanel (corbeille à papiers)

Devant l'agence Interhome, (partie de goudron refaite), une poubelle est redemandée à cet endroit.

Réponse :

Les services de la voirie ont procédé au remplacement de la corbeille à papiers qui a disparu.

Rue Raffanel (arrêts minutes)

Devant le « Point Show », il existe un arrêt minute, ce dernier a été la source de conflits permanents durant l'été 2014 puisqu'il était utilisé à part entière comme un stationnement. Les commerces à proximité de cet emplacement s'accordent pour la suppression de l'arrêt minute. Il existe trois arrêts minutes le long de la placette Raffanel qui sont suffisants.

Réponse :

Considérant le fait qu'il existe déjà trois arrêts minutes à proximité de la placette « Raffanel », les services de la régie voirie vont procéder sous quinzaine, à la suppression de l'arrêt devant le « point-show ».

Rue Raffanel (Poteau)

Sur la placette, les riverains signalent la présence d'un poteau blanc rouillé qui pourrait être dangereux (entre « Le comptoir » et « Interhome »).

Réponse :

Les agents de la régie voirie ont procédé à l'enlèvement du poteau dangereux.

Chemin du Père Maurel (revêtement)

Ce chemin a été entretenu par les espaces verts comme demandé lors d'une précédente réunion. Toutefois, la partie roulante est en très mauvais état et nécessiterait une intervention pour la saison 2015.

Réponse :

Concernant l'aménagement du chemin du Père Maurel, les négociations sur les acquisitions foncières se terminent.

Fin mars, début avril, les travaux vont démarrer par la pose des réseaux secs et humides, avant d'entreprendre la réalisation de la chaussée. La partie concernée est la liaison route de Rochelongue/Chemin des Camarines.

Mail de Rochelongue (Mobilier urbain)

Un commerce au Mail de Rochelongue a enlevé deux bornes pour avoir plus de confort pour sa terrasse.

Réponse :

Les services Municipaux ont récupéré les bornes enlevées par les commerçants et le Service des Droits de Places va prendre contact avec le responsable du commerce l'Oasis afin de régler définitivement le problème. Il est anormal que le mobilier urbain soit modifié sans l'accord des Services Municipaux.

Parkings bords de plages

Monsieur MENOUE s'élève la question des parkings payants en bord de plage. Il paraît impensable que ces parkings le soient.

Réponse :

A ce jour, il n'existe pas de projet visant à rendre payants les parkings du bord des plages. Si une réflexion devait être faite, elle se ferait en liaison d'un comité de pilotage qui se réunit régulièrement.

Rue Raffanel (marché)

Il serait souhaitable de maintenir le passage central en direction du Mail pour que le flux de personnes ne soit pas entravé en période de forte fréquentation.

Réponse :

Le service des droits de places nous informe que pour la saison 2015, le maintien du passage entre les bâtiments « Sunset et Circé » sera solutionné.

Route de Rochelongue

Pouvez-vous me donner la date de début des travaux ?

Réponse :

Les travaux d'éclairage de la Route de Rochelongue vont débuter avant la prochaine saison estivale.

Gérard AZEMA, responsable du service des espaces verts au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, informe les représentants du comité de quartier qu'un nouveau procédé est mis en place pour l'élimination des chenilles processionnaires :

L'écopiege et le piège à phéromone : sont des méthodes de luttés respectueuses de l'environnement de plus en plus utilisées par les municipalités, les collectivités et les particuliers pour le traitement et l'éradication de la chenille processionnaire du pin et du chêne.

Nichoires à mésange : est un complément contre la chenille processionnaire du pin. Pour compléter et accroître la réussite de votre lutte alternative par écopiege et piège à phéromones, il est utile de sédentariser les mésanges sur les lieux d'infestation.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

- Mise en fourrière
- Accidents : Avenue des Alizés

B - GRANDS TRAVAUX

Didier SAIGNES, Directeur Voirie & Réseaux

INFORMATION RELATIVE A LA NOUVELLE FACTURATION ETE/HIVER DE L'EAU POTABLE

(Présenté par un intervenant de la lyonnaise des eaux)

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT CONTRACTUEL DES RESEAUX

Tous les ans, afin de garantir dans le temps le meilleur des services publics, un plan de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement est initié.

Cette année, différents chantiers seront lancés dans les rues suivantes :

- rue basse en centre-ville (eau potable)
- avenue des lavandières (eau potable)
- le syphon du port Ambonne (eau potable)
- l'avenue du port Ambonne au village naturiste (eau potable)

- la rue de Montée de Joly (eau potable et eaux usées pour partie)
- la rue du Mont St Loup dans sa partie comprise (eau potable et assainissement) entre la rue du Châteaudun et la rue Barthélémy Rigal.

D'autres chantiers seront lancés dans le courant du second et troisième trimestre 2015 en fonction des diagnostics lancés sur les canalisations.

Le montant total des travaux sur un exercice s'évalue à 500 000€.

Aménagement de l'espace paysager du Mail de Rochelongue

L'étude du giratoire du mail de Rochelongue a pour objet :

- la modification et la création de zones de circulations piétonnes supplémentaires permettant une meilleure desserte des commerces environnants.

- le requalification de l'espace vert existant en privilégiant un aménagement minéralisé (optimisation des coups d'entretiens et prise en compte des notions de développements durable), agrémenté de plantations de végétaux type méditerranéen...

Coût estimé des travaux : 50 000 €.

CQ : il est demandé de conserver la pénétrante avec 4 bancs, ainsi que des plantes méditerranéenne sur les abords.

Aménagement du parking du Père Maurel

Le parking du chemin du Père Maurel est actuellement un espace non revêtu (tout venant) permettant un stationnement anarchique et fait souvent l'objet d'inondations partielles.

L'aménagement proposé permet, d'une part, d'optimiser le nombre de places de stationnement en proposant une réorganisation qui permettra ainsi la création de 125 places et un sens de circulation en adéquation.

D'autre part, la réalisation de noues d'infiltration paysagère permettant de résoudre les problèmes de stagnation d'eau.

Un raccordement au réseau pluvial sera réalisé et permettra d'éviter les débordements lors d'épisodes pluvieux importants.

Et enfin, la réalisation d'un cheminement piétonnier longeant le parking qui permettra le déplacement sécurisé des usagers.

Coût estimé des travaux : 90 000 €.

Présents :

Sébastien FREY, Louis BENTAJOU, Chantal GUILHOU, Lilian BANCAREL, Didier SAIGNES, Luc LOGNOS, Philippe HERAL, Laurent DUBOIS, Gérard AZEMA, François DURBAN.

Représentants du comité de quartier :

Présents : ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, CADET Maurice, CAYUELA Josian, CROS Henri, LEMONNIER Marie-Pierre, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOU Michel, PROCH François, REY André, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absents : CARPENTIER Jacques.